

L'interculturel en environnement : Rencontre de la justice sociale et de la justice environnementale

Gina Thésée, Université du Québec à Montréal
Paul R. Carr, Youngstown State University

Résumé

Le sur-développement des pays du Nord fait planer sur le monde entier des menaces sans précédent. Les changements climatiques sont les signes avant-coureurs, à long, moyen ou court terme, de ces menaces. Aux prises directement avec les premiers impacts, les populations du Sud voient leurs multiples vulnérabilités s'accroître. Si l'approche écologiste, après des décennies de combat, a finalement reçu l'attention des mondes politique et économique à propos des défis environnementaux, ces derniers ont adroitement opéré un virage conceptuel significatif : l'environnement et l'éducation relative à l'environnement (ERE) ont cédé la place au développement durable et à l'éducation au développement durable (EDD). Or, dans cette refonte conceptuelle, le modèle hégémonique du développement à l'occidental n'est pas remis en question. Il poursuit, entre autres, ses visées impérialistes en muselant toujours les cultures qu'il domine, tout en invalidant les savoirs dont elles sont porteuses. Il y a tout lieu de parler ici d'un racisme épistémologique. Ce texte propose quelques pistes de réflexion pour une rencontre des cultures en environnement où la justice sociale et la justice environnementale se conjuguent.

Abstract

Unprecedented threats hover over the entire world as a result of overdevelopment of Northern countries. Climate changes are the long-, medium-, and short-term forerunners of these threats. In direct grip of the first impact of the problems, the people of the South witness an increase of their multiple vulnerabilities. After decades of struggles, if the ecological approach has finally received the attention of the political and economical world authorities regarding the environmental challenges, these latter have skilfully created a significant conceptual change of policy: the environment and education related to environment (ERE) have been replaced by sustainable development and education for sustainable development (ESD). However, in this conceptual remake, the hegemony of the Occidental development model was not challenged. So this model pursues, among other things, its imperialist designs by always silencing other cultures under its domination, while invalidating the knowledges embedded in these cultures. One can speak of an epistemological racism. This paper proposes some means of reflexion to create a meeting place between cultures on the environment where social justice and environmental justice can be of the same mind.

Plus il croise de ses semblables, plus l'Homme devient humain ». Le respect et la reconnaissance des savoirs sont un préalable incontournable à la rencontre des autres et à ce formidable enrichissement que permet la diversité des cultures. (Yamgnane, 1999, p.8)

Le problème : le sur-développement

Aux expressions « pays sous-développés » et « pays en voie de développement », il y a lieu désormais d'opposer celles, non moins problématiques et combien plus menaçantes, de « pays sur-développés » et de « pays en voie de sur-développement ». Tandis que les premières concernent principalement le Sud, les secondes concernent principalement le Nord et sa suite, c'est-à-dire, les pays dits émergents comme le Brésil, la Chine et l'Inde. Cependant, les menaces climatiques générées par les activités industrielles et les modes de vie du Nord affectent directement les populations du Sud faisant planer sur elles le spectre de leurs multiples vulnérabilités. Il faut noter cependant que la menace climatique n'est ni environnementale, ni économique, ni politique ou éducative. Elle englobe ces quatre dimensions et plus; elle révèle une crise civilisationnelle incluant une crise du savoir. La destruction de l'environnement montre avec force que la rationalité économique sur laquelle s'est construite la modernité occidentale a atteint son point limite (Leff, 2006, p.185).

Un virage conceptuel significatif : de l'environnement au développement durable. Bien que l'environnement soit un sujet préoccupant depuis le début des années soixante, avec la parution en 1962 du « *Printemps silencieux* » de la biologiste naturaliste Rachel Carson, ce n'est que récemment que les enjeux environnementaux ont officiellement pénétré les agendas politiques et économiques. L'influence de la fondatrice du mouvement écologique moderne, qui attirait l'attention sur le biocide causé par l'industrie chimique, aura mis une quarantaine d'années pour opérer une prise de conscience dans les sphères des pouvoirs politiques et économiques. Et voici qu'aussitôt intégrés, les concepts écologiques : « environnement » et « éducation relative à l'environnement (ERE) » sont effacés au profit des concepts économiques : « développement durable » et « éducation au développement durable (EDD) ». Les dérapages du concept de développement durable se font déjà sentir dans les discours sur les enjeux environnementaux (Sauvé, 1996). Les échanges de crédits du carbone en sont un bel exemple. Cette habile formule a été élaborée pour permettre aux pays producteurs de gaz à effet de serre (GES) de continuer à polluer tout en se donnant bonne conscience en y associant les pays économiquement pauvres. Le commerce du carbone ne fait que renforcer la position des différents acteurs du

domaine des énergies fossiles tout en provoquant « un nombre croissant de conflits militaires et en aggravant les injustices sociales et environnementales ».

Le marché du carbone crée des droits transmissibles de déverser dans l'air, les océans, le sol et la végétation, des volumes de carbone qui dépassent de loin la capacité d'absorption de ces systèmes. Ces droits, équivalant à des milliards de dollars, seront octroyés à titre gracieux aux plus grands émetteurs de gaz à effet de serre des secteurs de l'électricité, du fer, de l'acier, du ciment, du papier et à d'autres encore dans les nations industrialisées, qui ont déjà provoqué la crise climatique et qui exploitent déjà au maximum les systèmes mentionnés. En revanche, le coût de la réduction future de l'utilisation des combustibles fossiles retombera probablement de manière disproportionnée sur le secteur public, les communautés, les peuples indigènes et les contribuables (Déclaration de Durban de 2004 sur le commerce du carbone, 2006, p. 200)

Au Québec et ailleurs au Canada, les dénominations successives du ministère responsable le démontrent : le Ministère de l'environnement est devenu le Ministère du développement durable et a à sa tête, est-ce étonnant, l'ex-ministre de l'industrie et du commerce. Quel virage conceptuel! Ou plutôt, quelle adroite récupération! La rationalité occidentale globalisée continue de dicter les orientations en matière environnementale sous couvert d'un discours sur le développement durable qui ne remet pas en question la logique économique désastreuse sur le plan écologique (Leff, 2006, p.185). Le développement peut-il être à la fois la cause du mal et le remède à ce même mal? Devrait-on le considérer comme un mal nécessaire? Quelles sont les implications de ce modèle économique pour la condition humaine et pour la justice sociale? Et enfin, quels sont les enjeux pour l'éducation?

L'éducation relative à l'environnement et l'éducation aux sciences

« L'éducation relative à l'environnement n'a pas commencé en 1987 avec le rapport Brundtland, elle est pratiquée de tout temps dans les sociétés traditionnelles... Il serait urgent d'aller puiser dans leurs démarches... » (Pardo, 2002, p.1)

L'éducation relative à l'environnement (ERE) propose une perspective socio-critique des enjeux environnementaux. Elle se préoccupe de la construction du réseau des relations et s'intéresse à des questions relatives au développement des personnes et des groupes sociaux en relation avec leur milieu de vie (Sauvé, 1997). Elle revalorise l'expérience des personnes et des communautés tout en leur redonnant le sceptre de la parole. Elle établit des liens horizontaux qui rompent la

hiérarchie traditionnelle des savoirs et des pouvoirs. Fondée sur la posture critique de l'École de Vienne (Habermas, Adorno) et sur la pédagogie de Paulo Freire (2005), elle vise la prise de pouvoir (*empowerment*) des acteurs des milieux concernés via la conscientisation et l'action solidaire. Par contre, si l'ERE offre un cadre de départ intéressant pour la formulation des problématiques environnementales des groupes dominés, marginalisés ou exclus, elle demeure trop discrète, pour ne pas dire muette, en ce qui a trait aux spécificités des relations de pouvoir inéquitable qui leur sont liées, par exemple le racisme, le sexisme, le *classisme*. Il nous semble aussi qu'elle fait l'impasse sur le rapport inéquitable des savoirs inhérent au rapport inéquitable des pouvoirs. Ne pas reconnaître l'effet insidieux et dévastateur du rapport inéquitable des savoirs, c'est esquiver une bonne part des problématiques éducatives (McLaren, 2007).

Cela étant dit, il paraît aujourd'hui aberrant d'avoir confié l'éducation relative à l'environnement aux seuls enseignants de sciences dans les programmes d'éducation aux sciences tels qu'ils ont été élaborés jusque dans les années quatre-vingt-dix (Thésée, 2006). Non seulement les visées de ces programmes divergent profondément de l'ERE, mais plus inquiétant encore, la représentation positiviste des sciences et l'approche pédagogique culturaliste encore privilégiées dans l'enseignement des sciences naturelles est en flagrante contradiction avec les principes fondamentaux de l'éducation relative à l'environnement.

Le modèle de développement à l'occidentale

Le développement tel que compris jusqu'à présent a conduit à des logiques politiques, économiques, sociales, environnementales et éducatives où l'hégémonie culturelle occidentale a rencontré peu de résistance. Ce modèle universel fournit le cadre dans lequel les moyens, les stratégies, les objectifs, les buts et la finalité même de l'existence sociale sont définis et mis en œuvre : il s'agit de la chosification de la nature, de sa mise en marché et de sa consommation. En corollaire, les dynamiques sociales sous-jacentes se révèlent la chosification de l'Autre dans un processus d'invalidation, de marginalisation et d'exclusion. Bien que ces dynamiques concernent d'abord des personnes et des groupes sociaux, il faut aussi tenir compte des savoirs invalidés, marginalisés et exclus dont ces personnes et groupes sociaux sont porteurs. Au mieux, les exclus sont tolérés sans leurs savoirs déclarés « non-savoirs » ; au pire, ils se voient invalidés ainsi que leurs savoirs. Dans l'intermédiaire, des savoirs invalidés auront pu être récupérés mais sans aucune reconnaissance de leur origine légitime. En fait, comprendre l'environnement sans problématiser les relations inéquitables des pouvoirs et des savoirs paraît aujourd'hui inconcevable. La prise de conscience des impacts en matière de changements climatiques accentue les impasses du modèle de développement dominant du Nord à l'œuvre aussi bien au Nord que dans les pays du Sud (Sharma, 2006, p.139).

Le racisme scientifique

Certains auteurs laissent entendre que le racisme est une doctrine politique dont les défenseurs, à l'occasion, recourent aux résultats de la « science » pour confirmer l'existence de « races inférieures » (Thuillier, 1988). Or, la théorie « scientifique » raciale élaborée par les biologistes et les généticiens des XIXe et XXe siècles a fourni une catégorisation clé permettant de comprendre les pressants problèmes de l'époque, entre autres : l'avenir des Amériques, le succès des Européens dans les tropiques, l'extinction des peuples, le rôle de la Grande-Bretagne en Europe (Stepan, 1982, citée par Willinsky, 1998, p.163). De plus, l'abolition de l'esclavage dans l'empire britannique en 1833 a suscité en parallèle une frénésie chez les scientifiques qui se targuaient de disséquer les différences raciales apportant ainsi des bémols à la question des droits humains des peuples nouvellement « émancipés ».

De la catégorisation de Plin en *Homo sapiens* et *Homo monstrosus*, qui inspira Linné en 1758 dans son *Systema Naturae*, jusqu'à la publication de *The Bell Curve* de Herrnstein et Murray en 1994, de nombreux écrits scientifiques viendront sceller la représentation sociale de certains groupes d'humains comme des êtres physiquement, moralement, socialement, culturellement, technologiquement et spirituellement inférieurs. Ce fut une entreprise interdisciplinaire systématique de disqualification de l'Autre. Notons-en quelques-uns :

- *De l'inégalité des races humaines*, de Gobineau en 1853, dans lequel l'auteur établit la supériorité de l'Européen.
- *Origin of species - By Means of Natural election or the Preservation of Favored Races in the Struggle for Life*, de Darwin en 1859, dans lequel l'auteur propose le cadre théorique qui permettra d'élaborer et de justifier des théories racistes de même que des programmes d'eugénisme.
- *Histoire de la création*, de Haeckel (sans date), dans lequel l'auteur propose un schéma où l'Indo-Européen est placé dans le rameau qui s'éloigne le plus de l'homme-singe ancestral.
- *L'espèce humaine*, de Quatrefages en 1890, dans lequel l'auteur souligne que « les négrophiles ont tort de dire que le Nègre tel qu'il est l'égal du Blanc ».
- *Les bizarreries des races humaines*, de Coupin en 1905, dans lequel l'auteur propose un récit de voyages, d'aventures et des « faits les plus intéressants, les plus curieux », puisés dans « presque exclusivement les races sauvages ou à demi-civilisés ».
- *Essays on Eugenics*, de Galton, en 1909, dans lequel l'auteur, cousin de Darwin et fondateur de l'eugénisme, confirme « scientifiquement »

l'inégalité des races humaines et propose un programme eugéniste ayant pour but de contrôler la pureté des races dites supérieures.

- *Heredity in Relation to Eugenics*, de Davenport en 1911, dans lequel l'auteur, célèbre avocat de l'eugénisme aux Etats-Unis, dénonce les mariages inter-raciaux en soulignant leurs résultats dysharmonieux au physique comme au moral.
- *Human Heredity*, de Fischer, Bauer et Lenz en 1931, dans lequel les auteurs reprennent à leur compte la théorie eugéniste pour justifier l'idéologie de supériorité raciale aryenne prônée par les Nazis.
- *L'agression, une histoire naturelle du mal*, de Lorentz en 1940, dans lequel l'auteur, Prix Nobel de physiologie et de médecine, affirme : « *Il faudrait, pour la préservation de la race, être attentif à une élimination des êtres moralement inférieurs encore plus sévère qu'elle ne l'est aujourd'hui* ».
- *The Bell Curve : Intelligence and Class in American Life*, de Herrnstein et Murray en 1994, dans lequel les auteurs de Harvard se basant sur la corrélation entre la mesure du quotient intellectuel et les catégories raciales, infèrent une interprétation politique en n'hésitant pas à demander la suppression des programmes d'équité et de justice sociale. Sur l'échelle du QI qui fait encore épisodiquement la manchette dans les médias, les « races » n'occupent pas le même rang.

La hiérarchie des groupes d'humains s'est opérée d'abord selon des observables phénotypiques: couleur de la peau, dimensions du crâne, texture des cheveux, forme du nez, taille, etc. Puis, la hiérarchie s'est étendue à la culture, notamment, les langues (dénommées patois), les accents (ridiculisés petit-nègre), les us et coutumes (dénommés folklore), les degrés technologiques (péjorativement dénommés primitifs), de même que les rapports au temps (jugés comme de la lenteur), les rapports à l'espace (classifiés naturels...entendez non culturels), les rapports aux autres (jugés grégaires...entendez hordes de...), les rapports à l'environnement (invalidés en ignorance).

À propos des « Noirs », nature et culture, soudées par un quotient intellectuel héréditaire et « mesuré déficient », sont disqualifiées d'un seul et même geste conceptuel. Nulle échappatoire possible: ni dans l'espace (la disqualification est systématique), ni par la discrétion (la disqualification est visible), ni dans le temps (la disqualification est rémanente), ni avec les générations (la disqualification est transmise), ni avec des conversions (la disqualification est innée). Il y a lieu ici de distinguer le caractère aggravé et aggravant du racisme anti-Noirs (Dei, 1996). Les scientifiques ont voulu rendre la nature complice du crime d'inégalité politique et sociale (Stephen Jay Gould, 1981, cité par Willinsky, 1998, p.169). Le racisme est une chape de plomb qui se

referme à plusieurs tours sur des captifs éveillés mais encore incrédules. La « faute originelle » des personnes racisées, c'est-à-dire discriminées en raison de leur appartenance raciale, était d'abord anatomique puis culturelle; elle devient peu à peu mnésique. Le devoir de mémoire n'a pas encore donné ses fruits.

Le déni comme slogan : « le racisme ne peut exister puisque les races n'existent pas »

La rémanence épistémologique est tenace et tous ces *a-priori* pernicieux homologués et catalogués en « savoirs », suintent dans tous les aspects du champ éducatif qu'ils soient d'ordre historique, pédagogique, didactique, éthique ou esthétique. Ici, la dynamique à l'œuvre est le déni. Déni du racisme parce que déni des races. Déni des races parce que, c'est (encore!) prouvé « scientifiquement », il n'y en a pas. La chape de plomb se referme de nouveau, cette fois, sur toute possibilité de rétorquer. La parole des exclus demeure muette, leur cri semble en voie de tétanisation.

Dépossédés des outils conceptuels qui ont mené à leur disqualification, les personnes et les groupes concernés se retrouvent piégés dans des voies sans issues : nier les races et nier le racisme; ou nier les races et reconnaître le racisme; ou reconnaître les races et nier le racisme, ou encore reconnaître les races ainsi que le racisme. Dans l'une ou l'autre posture, la position est intenable; la personne se sent en porte-à-faux. Dans le dernier cas, soit reconnaître les races et le racisme, leur position académique devient intenable tant elle suscite de suspicion, réprobation, de commentaires sulfureux ou de comportements d'éclat. Car, il n'est pas politiquement correct, encore moins scientifiquement et académiquement, d'entreprendre d'analyser un concept qui s'est élaboré durant des siècles, à l'échelle mondiale, à coups de constructions et de déconstructions théoriques, de projets de recherche et de publications scientifiques, et qui continuent à avoir des incidences néfastes majeures sur les histoires sociales de millions d'individus partout sur la planète.

Racisme épistémologique

À l'instar de Foucault (1969), nous voyons ces discours muselés comme autant de savoirs invalidés dont sont porteurs les personnes et les groupes exclus selon le critère de leur appartenance raciale. Ainsi, nous reconnaissons qu'il existe bel et bien un « racisme épistémologique » d'envergure systémique qui lamine des personnes ciblées dans leur rapport au savoir, c'est-à-dire, dans leur rapport à l'autre (le social), leur rapport au monde (l'épistémologique) et leur rapport à soi (l'identitaire). Le racisme épistémologique ne signifie pas que les chercheurs de telle allégeance sont ouvertement ou même indirectement racistes comme individus; ce concept se classe dans la catégorie de racisme *civilisationnel* (Scheurich et Young, 2002, p.51). Le racisme épistémologique pose que les

épistémologies de recherche, quelles qu'elles soient, émergent du contexte historique et social du groupe racial dominant, homme blanc européen d'origine, et qu'en conséquence, ces épistémologies reflètent logiquement et renforcent l'histoire sociale de ce groupe dominant, tout en excluant les épistémologies autres telles que celles des gens de couleur en général, des Autochtones des autres continents, des femmes. (Scheurich et Young, 2002). Autrement dit, les ontologies (principes de base), les épistémologies (savoirs construits), les axiologies (valeurs qui orientent) et les méthodologies (procédures adoptées) sont inextricablement liées aux histoires sociales spécifiques des groupes sociaux qui les construisent.

Celles et ceux qui se voient exclus de la cathédrale euro-centrique de la connaissance en ressentent profondément les conséquences. Celles-ci sont multiples : la représentation problématique ou pathologique des groupes *racisés*; l'internalisation des conceptions de soi *disqualifiantes* par ces groupes; l'obligation de revêtir des savoirs *prêts-à-penser* tissés dans l'épistémologie dominante déclarée neutre; l'obligation d'accepter des épistémologies qui se révèlent hostiles à leur groupe d'appartenance; la nécessité d'une appartenance culturelle hybride (Scheurich et Young, 2002).

Colonialisme et néo-colonialisme

Depuis le quinzième siècle occidental, la triade omnipotente scientifico-militaro-religieuse a érigé en système la domination des territoires du monde ainsi que des peuples qui y vivent. Animée de sa volonté impérialiste, elle s'est lancée dans une entreprise de découverte et de conquête. Aujourd'hui, le colonialisme s'est revêtu de nouveaux atours, il a mué en néo-colonialisme. Au plan commercial, c'est l'OMC qui est en charge (voir les obstacles aux OMD, Khor, 2006, p.67); au plan financier, le FMI et la Banque mondiale; au plan militaire, c'est l'OTAN; au plan religieux, ce sont les encycliques du Vatican ou encore les sermons hautement médiatisés des évangélistes états-uniens; au plan culturel, les technologies, les arts virtuels, les arts visuels et la musique donnent le ton.

Par ailleurs, comme l'ont si bien démontré Fanon (1967) et d'autres, le colonialisme est un état de pensée qui ligote ensemble, colonisateurs et colonisés, dans une conscience coloniale soudée et qui semble à toute épreuve. Les contours psychologiques du colonialisme sont flous mais, néanmoins, efficaces à maintenir chacun de son côté assigné de la barrière des castes, classes ou races. Le colonialisme affecte la pensée de même que les corps et secrète des forces qui érodent les sociétés colonisées dans leur humus culturel.

Géographie différenciée des menaces et de leurs conséquences

Les menaces environnementales, qu'elles soient climatiques, chimiques, nucléaires, biologiques ou bactériologiques, reproduisent en tous points

l'échiquier mondial des constructeurs et vendeurs d'armes, des gens d'affaire cupides et insatiables, des multinationales ennemies de l'éthique, des politiques électoralistes, du positivisme aveugle, et surtout, de la bonne conscience des bons gens convaincus d'être seuls détenteurs de la raison. Les conséquences à court terme quant à elles reproduisent en tous points l'échiquier mondial des vaincus, des néo-colonisés, des expatriés, des exploités, des assistés, des attaqués, des défavorisés en général qui ne font que voir croître année après année leur degré de vulnérabilité. Par contre, à moyen et à long terme, les enjeux concernent l'échiquier mondial dans sa globalité et sa totalité.

Quand l'environnement seul semblait menacé

L'environnement n'est plus la chasse gardée des écologistes et des poètes. Et, par quelle ironie a-t-il pu sembler appartenir au seul champ des sciences de l'environnement dites exactes? De plus, que « l'économie » ait la même racine étymologique que « l'écologie », cela n'en fait pas pour autant un allié, loin de là. Par ailleurs, le politique, toujours à la remorque de l'économique, opère un balai où signature de traités, non respect des signatures et non signature de traités s'équivalent. Le Canada en est un bel exemple. D'un certain point de vue, l'éducation pour l'environnement, en ciblant d'abord de manière étroite le redressement des comportements domestiques, a donné lieu à la banalisation des défis environnementaux. Le sort de la petite planète bleue paraît en effet dépendre de la réponse des personnes aux quatre R injonctifs : Réduire! Récupérer! Recycler! Réutiliser! C'était le temps où les pays pollueurs s'imaginaient avoir encore la possibilité de penser (globalement) aux solutions et de panser (localement) les blessures environnementales. Seul l'environnement semblait alors menacé. La feuille de route du Canada est d'autant plus paradoxale qu'elle présente, d'une part, des chapitres de vertu environnementale entérinée par la signature du protocole de Kyoto, suivie du non respect de cette signature et, d'autre part, des chapitres d'invalidation, de marginalisation et d'exclusion des Peuples Autochtones dont les cultures favorisaient un rapport à la nature dans l'harmonie et le respect.

Quand c'est le développement lui-même qui est menacé

Quoiqu'hésitante, la reconnaissance des changements climatiques est venue changer la donne. Ces changements observés et entérinés récemment par le GIEC (groupe international d'étude du climat) font désormais planer une menace sérieuse sur le développement lui-même de même que le progrès promu « valeur » par excellence, sur l'échelle occidentale. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'engagement politique et économique des uns aussi bien que le non engagement ou encore le retour sur l'engagement des autres. Chacun a à cœur son développement selon une vision très étroite de ce dernier. Ironiquement, le

concept de mondialisation rend très bien compte des liens étroits entre la lutte face aux changements climatiques et la responsabilité de tous les acteurs en présence.

Les paradoxes du développement face aux changements climatiques

On constate de nombreux cas où le développement économique a préséance sur le développement social. Réconcilier les deux n'est jamais facile puisque la pression exercée par l'extérieur fait en sorte que les choix pour les pays émergents (ou plutôt en voie de sur-développement) sont très limités. Subordonnés aux injonctions néo-libérales, ces états voient leur souveraineté sans cesse érodée. Par exemple, pour obtenir des prêts de la communauté internationale, notamment de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international, les pays bénéficiaires sont tenus de faire des compromis qui se révèlent souvent désastreux pour la sauvegarde de leurs richesses naturelles autant que pour la qualité de vie de leurs citoyens.

Ainsi, le Brésil vit de nombreux paradoxes face au développement, aux changements climatiques, à la pauvreté et à l'injustice sociale. Huitième plus grand pollueur de la planète en matière d'émissions de gaz à effet de serre et troisième des pays émergents après la Chine et l'Inde, le Brésil voit diminuer chaque année la superficie de la Forêt amazonienne, une perte non seulement pour l'environnement mais aussi pour les communautés autochtones qui dépendent de la richesse de ces terres et qui sont désormais vouées à la pauvreté.

Le phénomène du sur-développement économique en Chine témoigne aussi de la disparité grandissante entre riches et pauvres. Pendant que Pékin s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques en 2008, on reconnaît la dégradation de l'environnement en ce qui concerne la qualité de l'air et de l'eau, et la dégradation du climat social, obstacle à un développement véritablement durable. Bien que les États-Unis aient octroyé le statut préférentiel à la Chine en ce qui concerne les échanges commerciaux, il reste que ce dernier a des normes particulières, surtout en ce qui concerne les droits de la personne, les droits des travailleurs et l'environnement (Dai Jinhua, 2006).

L'Inde fournit d'autres exemples où l'engagement pour le développement et le souci pour l'environnement et la justice sociale peuvent être mis en doute. Comment concilier les disparités entre les avancées scientifiques et technologiques, d'une part, et l'indigence flagrante de millions de personnes, d'autre part? L'Inde peut impressionner dans les médias internationaux et nationaux par sa vigueur économique, il n'en reste pas moins que les populations sont toujours aux prises avec la corruption, l'endettement, le système de castes qui renforcent les inégalités, le manque d'accès aux services de base ainsi que les déplacements forcés donnant lieu à des réfugiés environnementaux (Raina, 2006).

En effet, la lutte contre la pauvreté place les pays dits émergents dans une situation très différente de celle des pays sur-développés. La pauvreté a été utilisée par l'ONU, en 2005, comme indicateur central dans l'élaboration des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ses manifestations sont multiples, comme le démontre *Focus on the Global South* (2006, p.31-36):

- 1) Le problème de l'accès (logement, eau, éducation, soins de santé, énergie)
- 2) La pression sur les ressources et les processus communautaires
- 3) La quantité, la qualité et la stabilité de l'emploi
- 4) L'appauvrissement des Peuples indigènes et des minorités ethniques
- 5) L'érosion des mécanismes de lutte face aux vulnérabilités
- 6) La dislocation familiale et sociale
- 7) La perte de pouvoir politique et économique (*disempowerment*)
- 8) La dégradation environnementale et la pollution
- 9) L'écart entre les genres et les conditions de vie des femmes et des filles
- 10) La vulnérabilité des enfants aux conditions de pauvreté et de sous-éducation
- 11) La corruption généralisée
- 12) La violation continue des droits de la personne

Quelques vignettes illustrant le chevauchement de l'inéquité environnementale et de l'inéquité sociale

Les catastrophes environnementales qui ravagent la planète semblent toujours provoquer des effets plus néfastes chez les gens marginalisés, exclus des réseaux du pouvoir. McLaren (2007) souligne les processus ancrés dans un néolibéralisme qui, en privilégiant les intérêts économiques plus que la valeur sociale, isolent davantage les pauvres et ce, à la fois dans leur propre pays que dans l'économie internationale globalisée. En fait, on remarque, que de manière aiguë, il y a chevauchement des vulnérabilités environnementales et des inéquités sociales. Les quelques exemples qui suivent illustrent ce chevauchement.

1) *L'ouragan Katrina à la Nouvelle Orléans en 2005*

Face aux images offertes par la couverture de l'ouragan Katrina en juillet 2005, les téléspectateurs du monde entier ont assisté en direct au « spectacle » de la conjugaison de l'injustice sociale, pour ne pas dire le racisme, et de l'injustice environnementale. Malgré les informations et recommandations qui ont été fournies au Congrès américain et qui prévoyaient un désastre à la Nouvelle Orléans (Bunch, 2005), les mesures nécessaires n'ont pas été prises pour le prévenir : la question environnementale ne figurait pas dans l'équation politique. Les sinistrés, les personnes les plus vulnérables et les plus démunies, se sont

révélés aussi, par la couverture médiatique, des personnes majoritairement de race noire (Rickford, 2005; Media Awareness Network, 2007). Avec tant d'attention et de ressources tournées vers l'Iraq, la dévastation de la Nouvelle Orléans a été présentée par les médias comme un acte de nature incontournable (*Act of God*). Cependant, la confusion, le paternalisme et surtout les délais de réaction des autorités responsables de la protection civile ont fait comprendre à la communauté internationale observatrice que l'ouragan Katrina avait dévoilé une situation de racisme pur : la réponse du gouvernement aurait été fort différente s'il s'était agi de victimes majoritairement de race blanche. Certains responsables ont même démontré plus de souci au sujet des installations pétrolières qu'au sujet de la vie et de la sécurité des sinistrés.

2) *La guerre en Irak depuis 2003*

L'impérialisme militaire et ses impacts sur l'environnement en Iraq sont évidents bien que les médias occidentaux gardent le silence sur cette dimension (Payne, 2005). « À part les dégâts causés aux infrastructures, les souffrances et les décès de civils que recouvre le terme cynique de « dégâts collatéraux », toutes les guerres ont un impact sur l'environnement. L'étendue des conséquences pour l'environnement dépend de la durée du conflit, des armes utilisées et du type de terrain et d'écosystème où le conflit se déroule ». Cette citation est d'Arne Jerneloy (2003) qui fut un expert de l'ONU sur les catastrophes environnementales.

Causée par le passage des engins de guerre et les bombardements, la rupture de ce que les Arabes appellent la « peau du désert », cette croûte de sable et d'argile cuits par la chaleur, provoque la libération dans l'air de fines particules de sable qui, à leur tour, ont des impacts sur l'environnement, la santé et les infrastructures, sans parler des dégâts sur les sols qui menacent la viabilité écologique et l'agriculture.

La couche d'ozone n'est pas épargnée. Les halons et les fréons, substances destructrices de la couche d'ozone sont larguées dans le ciel irakien par les avions de combat dans lesquels ils permettent de réduire les particules d'échappement qui permettraient la captation par les détecteurs ennemis. Bien que le Protocole de Montréal ait permis de réduire l'émission de ces substances, la guerre en Irak à elle seule, correspond à trois mois d'émissions civiles normales à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, en plus de la fumée qui recouvrit Bagdad, la combustion des nombreux puits de pétrole provoqua des émissions de particules saturées de pétrole, et additionnées de métaux, qui auront des effets négatifs sur la santé des habitants de toute la région pendant très longtemps. De plus, le déversement de pétrole et d'autres substances toxiques dans le Tigre, l'Euphrate et le Golfe Persique correspond à l'une des pires catastrophes environnementales.